Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1972)

Rubrik: Service des délégations

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SERVICE DES DÉLÉGATIONS

En 1972, le Service des délégations a traité environ 350 offres de services écrites.

En liaison avec l'Institut Henry-Dunant, il a organisé quatre cours d'introduction, d'une durée de plusieurs jours chacun, qui se sont déroulés au Centre de rencontres de Cartigny (Genève): 108 candidats-délégués y ont participé, dont 39 appartenant au « Groupe pour les missions internationales » (GMI), dirigé à Berne par M. René de Watteville. Quatre autres cours, axé plus spécialement sur les activités du CICR dans le sous-continent asiatique, ainsi qu'un séminaire sur l'Indochine, ont également eu lieu: 32 et 14 personnes y ont respectivement participé.

Ces cours visent à familiariser les délégués avec l'organisation du CICR, le caractère des missions qu'ils pourraient être amenés à entreprendre ainsi qu'à leur fournir des informations générales sur les Conventions de Genève et leur application pratique.

L'attitude des délégués au cours de ces séminaires, l'intérêt qu'ils portent aux problèmes exposés ainsi que les entretiens qu'ils devront systématiquement avoir avec les cadres du CICR permettent d'assurer une sélection qui devra être confirmée pendant le premier semestre de mission sur le terrain.

L'année 1972 a vu le départ sur le terrain de 67 délégués ainsi préparés (dont 4 médecins), de 26 délégués ayant déjà effectué une ou plusieurs missions (dont 7 médecins) et de 18 membres du GMI (dont 15 médecins).

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

En mars 1971, le CICR et la Ligue avaient envoyé conjointement à toutes les Sociétés nationales une note d'information concernant les radiocommunications de la Croix-Rouge et visant à établir un réseau d'urgence sur le plan national et international. A la fin de 1972, les Sociétés nationales des 25 pays suivants avaient obtenu un indicatif radio avec l'autorisation d'utiliser les fréquences du CICR en cas de besoin: Bangladesh, Bolivie, Costa Rica, Equateur, Espagne, Guatemala, Honduras, Inde, Israël, Jordanie, République khmère, Laos, Liban, Nicaragua, Pakistan, Panama, Pays-Bas,